



Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de manipuler ou utiliser un engin de chantier dans des conditions d'exploitation optimale de travail et de sécurité en conformité avec le matériel et les textes en vigueur.

Public concerné et pré-requis

Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations à l'aide d'un engin de chantier. La détention du Permis B est vivement conseillée avant l'entrée en formation pour faciliter la progression pédagogique.

- Savoir lire et écrire.
- Etre âgé de 18 ans.

Qualification des intervenants

- Enseignants qualifiés EURO TEAM CAPELLE
- Testeur appartenant à un organisme certifié CACES® Engins de chantier selon R 482

Durée

7 Heures / Jour

Effectifs

Minimum 1 et maximum 10 participants par session.

Moyens pédagogiques et techniques

- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique.
- Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire.
- Mise à disposition d'un terrain adéquat afin de réaliser la pratique ainsi que le nombre d'engins de chantiers suffisant.



Programme

1. CONNAISSANCES THÉORIQUES

- **Connaissances générales**
 - Rôle et responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur, du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme-traffic,
 - Dispositif CACES®,
 - Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels.
- Technologie des engins de chantier : terminologie, caractéristiques, fonctionnement des différents composants, mécanismes, organes, dispositifs de sécurité, rôle des structures de protection, définition des équipements interchangeables et existence d'une issue de secours sur les engins concernés.
- Caractériser les principaux types d'engins de chantier et leurs catégories de CACES®.
- **Règles de circulation applicables aux engins de chantier**
 - Identification et signification des panneaux de signalisation routière de danger, et des panneaux et marquages spécifiques aux chantiers,
 - Circulation sur chantier : consignes et règles applicables aux chantiers,
 - Modalités, règles et équipements relatifs circulation sur la voie publique, réglementation relative à la détention du permis de conduire, et interdictions de stationnement, en ville et sur route.
- Repérer les risques liés au fonctionnement et à la conduite des engins de chantier, connaître les moyens de prévention associés.
- **Exploitation des engins de chantier**
 - Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège et fonction de la ceinture de sécurité.
 - Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions et justifier les applications autorisées,
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin
 - Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
 - Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
 - Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissements apposés sur l'engin,
 - Connaître et utiliser des gestes et signaux de commandement pour le guidage des engins de chantier,
 - Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives,
 - Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.
- **Vérifications d'usage des engins de chantier**
 - Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur, réalisation pratique de ces tâches,
 - Principales anomalies concernant les organes des engins de chantier.

Programme

2. SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- **Prise de poste et vérification**
 - Utilisation des documents de la notice d'instructions et du rapport de vérification périodique,
 - Vérification de l'état de l'engin, de son équipement, du fonctionnement du siège, réglage approprié, et des dispositifs de sécurité,
 - Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite,
 - Interprétation des indications du tableau de bord dont la fonction « test » à la mise sous tension,
 - Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en œuvre, et de la présence d'un extincteur en cabine.
- **Conduite et manœuvres**
 - Monter et descendre en sécurité de l'engin,
 - Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge,
 - Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- **Fin de poste - opérations d'entretien quotidien - maintenance**
 - Identifier les sources de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté,
 - Réaliser des opérations de base selon la catégorie d'engin,
 - Stationner et arrêter l'engin en sécurité.
- **Fin de poste - opérations d'entretien quotidien - maintenance**
 - Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat,
 - Positionner les équipements en sécurité,
 - Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner,
 - Effectuer les opérations d'entretien journalier,
 - Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements,
 - Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes.

Modalité d'évaluations

- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Tests CACES® : Examen final effectué par un testeur certifié avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique comme le définit la recommandation R482 de la CNAMTS

Sanction visée

- Attestation de la formation.
 - CACES® Engins de chantier selon R482.
-
- TARIF - Nous consulter
 - Selon nombre de catégories / Selon région

Réactualisation des connaissances

Le stagiaire doit actualiser ses connaissances chaque fois que nécessaire selon le code du travail. Préconisation d'actualisation avec évaluation des connaissances tous les 10 ans selon les services prévention des CARSAT.



Contact
04 66 61 09 15